



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 26/05/2015

Référence
2015_05_17

Objet de la délibération
Choix d'un prestataire pour l'élaboration du volet agriculture / forêt pour la révision du SCoT du Pays de Brest

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
42	26	34

Date de la convocation
18/05/2015

Date d'affichage
18/05/2015

Vote
A l'unanimité
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2015 et le 26 Mai à 14 heures 30 minutes, le Comité Syndical Du Pôle Métropolitain Du Pays De Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Siège de la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

Présents : M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : BELLEC Claude, BRUBAN Claudine, FORTIN Laurence, GODEBERT Viviane, GUILLORE Alexandra, QUIGUER Tifenn, SOUDON Chantal, MM : CALVEZ Christian, GOURVIL Armel, GUEGANTON Loïc, KERMAREC Charles, LARS Roger, LE GAC Didier, LE TYRANT Jean Claude, LECLERC Patrick, LINCOLN Andrew, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, NEDELEC Yohann, PLUCINSKI Michel, RAMONE Louis, TALARMAIN Roger, TALARMIN André, TANGUY Bernard, André LE GALL, suppléant de M LORCY Armel

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BONNARD LE FLOCH Frédérique à Mme BELLEC Claude, MM : FAYRET Thierry à M. KERMAREC Charles, GIBERGUES Bernard à M. CALVEZ Christian, GOULAOUIC Pascal à M. TANGUY Bernard, MASSON Alain à Mme QUIGUER Tifenn, OGOR Pierre à Mme BRUBAN Claudine, PELLICANO Fortuné à M. CUILLANDRE François, RIOUAL Bernard à M. NEDELEC Yohann

Excusé(s) : Mmes : ABIVEN Charlotte, BALCON Claudie, MALGORN Bernadette, MM : CAP Dominique, LORCY Armel, MOAL Gurvan, PICHON Ronan, SIFANTUS Bruno, STEPHAN Yves

Assistaient en outre à la réunion :
Mme LE BARS Mickaèle, MM : CANN Thierry, CANTEGRIL Michel

A été nommé(e) secrétaire : M. MOYSAN Daniel

Objet de la délibération :
Choix d'un prestataire pour l'élaboration du volet agriculture / forêt pour la révision du SCoT du Pays de Brest

Marché à procédure adaptée pour l'élaboration du volet agriculture / forêt pour la révision du SCoT du Pays de Brest

-Objectifs de l'étude

Dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Brest, initiée par délibération du comité syndical du Pays de Brest du 17 décembre 2014, un volet agriculture / forêt pour la révision du SCoT du Pays de Brest doit être engagé. En effet, depuis l'approbation du SCoT en 2011, les lois «

Accusé de réception

029-200033736-20150528-2015_05_17-DE

Reçu le : 28/05/2015

Grenelle », ALUR (accès au logement et un urbanisme rénové) et LAAF (loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt) ont renforcé leurs attentes à l'égard des schémas de cohérence territoriale et en conséquence modifié leur contenu.

Ainsi, selon l'Article L.122-1-2 du code de l'urbanisme, « le rapport de présentation s'appuie sur un diagnostic établi au regard [...] des besoins répertoriés en matière [...] **d'agriculture, de préservation du potentiel agronomique** [...] ». De plus, l'Article L.122-1-5 du code de l'urbanisme précise que le « document d'orientation et d'objectifs [...] arrête, **par secteur géographique**, des objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain et décrit, **pour chacun d'eux, les enjeux** qui lui sont propres ».

Afin de conduire au mieux cette étude du volet agriculture / forêt, une prestation extérieure spécifique a été jugée nécessaire.

-Publicité du marché

La consultation a été publiée sur le site de l'AMF 29 le 30 mars.

La réponse était demandée pour le vendredi 24 avril.

-Missions du prestataire

> Réalisation d'un volet agriculture et forêt comprenant diagnostic, enjeux et orientations :

- actualiser les données socio-économiques et la dimension spatiale du volet « agriculture » du SCoT en vigueur,
- compléter le diagnostic au regard de l'évolution législative
- compléter le diagnostic agricole par une thématique « forêt/boisements »,
- réaliser une prospective du foncier agricole, qui aura pour vocation de nourrir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du SCoT en termes de préservation du foncier agricole,
- proposer des mesures de préservation de l'activité agricole pour le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).
- mettre en place une concertation avec l'ensemble des parties prenantes pendant tout le processus de l'étude,
- veiller à la transversalité avec les autres thématiques concernant l'espace rural (trame verte et bleue, organisation de l'urbanisation...).

> Phase 1 – Diagnostic et prospective

> Phase 2 – Définition des espaces agricoles à enjeu et d'une stratégie foncière

-Critères d'analyse des offres

Valeur technique : 60%

Coût : 40%

-Réponses

Le pôle métropolitain a reçu 4 propositions de prestataires.

Après analyse des dossiers, 3 prestataires ont fait l'objet d'une audition les mercredi 6 mai et jeudi 7 mai 2015.

– Blezat (Lyon)

– GCL / Empreinte urbaine (Paris)

– Chambre d'agriculture du Finistère / Portances Conseils (Brest)

Accusé de réception

029-200033736-20150528-2015_05_17-DE

Reçu le : 28/05/2015

-Résultat de l'audition

A l'issue de l'analyse des dossiers et des auditions, les notes suivantes ont été attribuées :

	Valeur technique	Coût	Total	Classement
Blezat (Lyon)	50	40	90	1
GCL / Empreinte urbaine (Paris)	33	27	60	3
Chambre d'agriculture du Finistère / Portances Conseils (Brest)	46	20	66	2

En conclusion de l'analyse des offres et des auditions, la proposition du **bureau d'études Blezat** est jugée la plus intéressante au regard des exigences fixées dans le cahier des charges.

La proposition présente une méthode claire et une équipe pluridisciplinaire apte à répondre à l'ensemble des besoins du volet agriculture / forêt du SCoT. L'approche est concrète, moderne et efficace pour prendre en compte les spécificités du territoire du Pays de Brest et associer l'ensemble des acteurs de l'espace rural. Le bureau d'études présente une expérience solide dans le domaine avec la réalisation d'une dizaine de volet agricole pour des SCoT répartis dans toute la France. De plus, il s'agit de la proposition la moins chère.

Il est donc proposé au Comité syndical du Pôle métropolitain du Pays de Brest de :

- retenir l'offre du bureau d'études Blezat pour l'élaboration du volet agriculture / forêt pour la révision du SCoT du Pays de Brest pour un montant de 36 420 euros TTC
- et d'autoriser le Président à signer le marché

Cette prestation fera l'objet d'une demande de subvention auprès de conseil régional au titre du soutien régional aux priorités de développement du contrat de partenariat 2014-2016.

Le plan de financement proposé est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Élaboration du volet agriculture/forêt pour la révision du SCoT du Pays de Brest	36 420 €	Pôle métropolitain du Pays de Brest	18 210 €
		Conseil Régional - Contrat de partenariat	18 210 €
Total (TTC)	36 420 €	Total (TTC)	36 420 €

Accusé de réception

029-200033736-20150528-2015_05_17-DE
Reçu le : 28/05/2015

- Il est proposé au comité syndical d'approuver le plan de financement présenté ci-dessus
- et d'autoriser le Président à solliciter une subvention pour un montant de 18 210 € auprès du conseil régional au titre du soutien régional aux priorités de développement du contrat de partenariat.

Décision du comité syndical :

A l'unanimité, les membres du comité syndical :

- retiennent l'offre du bureau d'études Blezat pour l'élaboration du volet agriculture / forêt pour la révision du SCoT du Pays de Brest pour un montant de 36 420 euros TTC
- autorisent le Président à signer le marché
- approuvent le plan de financement présenté ci-dessus
- et autorisent le Président à solliciter une subvention pour un montant de 18 210 € auprès du conseil régional au titre du soutien régional aux priorités de développement du contrat de partenariat.

Pour extrait conforme,

A Brest, le 28 mai 2015



François CUILLANDRE

Accusé de réception

029-200033736-20150528-2015_05_17-DE

Reçu le : 28/05/2015